

# Déconfinement et plan de reprise des activités de Val Parisis



Les locaux et équipements de la Communauté d'agglomération ont été désinfectés. Une désinfection adaptée sera réalisée quotidiennement à partir du 11 mai. Un nettoyage des zones de contact sera effectué entre chaque rendez-vous.

Les bornes accueillant du public sont munies de paroi en plexiglas. Des distributeurs de gels hydroalcooliques sont à la disposition du public. Le lavage systématique des mains à l'entrée ainsi qu'à la sortie de chaque équipement sera demandé. De plus, un marquage au sol matérialise les distances à tenir entre chaque personne pour faciliter le respect des gestes barrières.

Le port du masque barrière est obligatoire lors de toute entrée dans les locaux et de tout rendez-vous.

## **Les médiathèques**

Les médiathèques du réseau rouvrent à compter du mardi 12 mai à 15h, aux horaires habituels et dans le plus strict respect des mesures sanitaires, de distanciation sociale et des gestes barrières.

Les retours de documents seront de nouveau autorisés. Aucune réservation, sur place ou en ligne, ne pourra être effectuée. Seuls les emprunts sur place sont possibles. Les prêts sont prolongés et illimités jusqu'au 15 septembre 2020.

Toutes les mesures de sécurité seront prises par les bibliothécaires dans le traitement des documents, notamment en les plaçant en quarantaine dès leur retour. Un désinfectant pour nettoyer les livres pourra être utilisé, une fois la quarantaine passée.

[Détail du plan complet de reprise des médiathèques de Val Parisis](#)

## **Les piscines**

Les piscines ne sont pas concernées par le déconfinement pour le moment et resteront fermées au public jusqu'à nouvel ordre. L'ouverture des équipements permettant d'effectuer un sport individuel à l'intérieur sera étudiée par le Gouvernement à la fin du mois de mai.

## **Les Espaces emploi**

Dans le cadre du plan de reprise d'activité, les Espaces emploi situés à Ermont, Herblay-sur-Seine et Taverny rouvrent au public à compter du mardi 12 mai 2020 à 14h, sur rendez-vous exclusivement et dans le plus strict respect des mesures sanitaires, de distanciation sociale et des gestes barrières. Les usagers de l'Espace emploi de Franconville voudront bien prendre contact avec l'Espace emploi

d'Ermont en attendant sa réouverture le 19 mai 2020 à 14h.

Avant de se déplacer, les usagers devront impérativement prendre rendez-vous par téléphone avec leur conseiller emploi. Le jour du rendez-vous, les usagers devront respecter l'heure de rendez-vous fixée et se munir de leurs propres stylo et masque. Les ordinateurs et téléphones ne seront pas accessibles.

### **La création d'entreprise**

Dans le cadre du plan de reprise d'activité, les permanences individuelles reprennent à compter du mardi 19 mai 2020 à 9h, sur rendez-vous exclusivement et dans le plus strict respect des mesures sanitaires, de distanciation sociale et des gestes barrières.

Avant de se déplacer, les usagers devront impérativement prendre rendez-vous via la plateforme de réservations en ligne <https://jereserve.valparisis.fr> Le jour du rendez-vous, les usagers devront respecter l'heure de rendez-vous fixée et se munir de leurs propres stylo et masque.

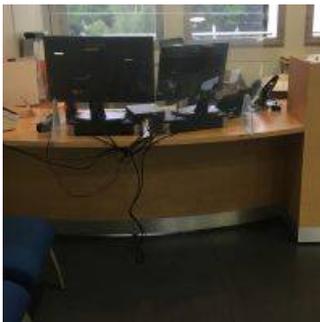
### **L'assainissement**

La réalisation des contrôles de conformité des installations d'assainissement reprend le lundi 11 mai 2020, sur rendez-vous exclusivement.

Les équipes du Délégué du Service Public de l'assainissement prendront toutes les précautions nécessaires pour respecter les mesures sanitaires en vigueur, avec la mise en place d'un protocole très précis, validé par la Communauté d'agglomération Val Parisis.

### **Les autres services intercommunaux**

Les services administratifs et techniques rouvriront le lundi 11 mai 2020 aux horaires habituels d'ouverture du public, sur rendez-vous exclusivement et dans le plus strict respect des mesures sanitaires, de distanciation sociale et des gestes barrières.



Liens utiles

[Le plan de reprise des médiathèques de Val Parisis](#)

[Les Espaces Emploi](#)

[Les contrôles de conformité des installations d'assainissement](#)